CEZinc

Zinc électrolytique du Canada limitée
Au nom de la Société en commandite Revenu Noranda

Canadian Electrolytic Zinc Limited
On behalf of Noranda Income Limited Partnership

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Alliage Zinc – Aluminium

1. Identification

Identificateur de produit :	Alliage Zinc-Aluminium
Autres moyens d'identification :	Sans objet
Usage recommandé et restrictions d'utilisation :	Galvanisation de l'acier, Alliages, Batteries
Identificateur du fournisseur initial :	Société en commandite Revenu Noranda 860 Boul. Gérard-Cadieux, Salaberry-de-Valleyfield, Québec, Canada, J6T 6L4
Information :	info.cezinc@glencore.ca
Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence (heures de service) :	1 (450) 373-9144 (lundi au vendredi entre 8 :00 et 16 :00 EDT)

2. Identification des dangers

Classification du produit :	La substance n'est pas classée selon le SIMDUT et le SGH
Éléments d'information SGH :	Sans objet
Conseils de prudence :	Sans objet
Autres dangers connus :	Sans objet

3. Composition/Information sur les ingrédients

Substance ou mélange :	Mélange
Dénomination chimique :	Sans objet
Nom commun et synonymes :	Alliage Zinc-Aluminium
Formule	Sans objet

Ingrédients	Numéro CAS	Numéro CE	Concentration (%)
Zinc	7440-66-6	231-175-3	98.8 à 99.9
Aluminium	7429-90-5	231-072-3	0.15 à 1.15

4. Premiers soins

Description des premiers soins nécessaires :

Inhalation :	Sans objet
Ingestion :	Sans objet
Contact cutané :	Sans objet
Contact avec les yeux :	Sans objet

Symptômes et effets les plus importants :
Symptômes de la fièvre des fumées métalliques en cas de production de fumées et d'inhalation de quantités excessives d'oxyde de zinc
Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial :
Aucune autre information pertinente n'est disponible.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés :
Agents extincteurs à poudre chimique, à sable sec ou à poudre spéciale. Utilisez des mesures d'extinction adaptées aux circonstances locales et au milieu environnant.
Agents extincteurs inappropriés :
L'eau peut être inefficace pour éteindre un incendie mais doit être utilisée pour maintenir au frais les lingots et grenailles exposés au feu.
Dangers spécifiques du produit dangereux :
Émet des fumées toxiques (oxydes de zinc) en cas d'incendie.
Produit de combustion dangereux :
Oxydes de zinc
Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers :
Portez un appareil de protection respiratoire autonome (APRA) et des vêtements de protection

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence :
Personnel ne faisant pas partie des services d'urgence :
Éviter l'inhalation des poussières. Évacuer la zone dangereuse et respecter les procédures d'urgence.
Personnel des services d'urgence :
Vêtements de protection, gants et lunettes de sécurité. En présence de poussières ou de fumées, porter un appareil respiratoire autonome homologué.
Précautions relatives à l'environnement :
Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.
Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage :
Balayer et placer dans un récipient approprié pour l'élimination. Nettoyer les surfaces avec de l'eau et du savon pour éliminer la contamination résiduelle. Élimiez les déchets et matériaux de nettoyage conformément à la règlementation.

7. Manutention et stockage

Précautions de manutention :
Les lingots de zinc suspectés de contenir de l'humidité doivent être séchés à fond avant d'être ajoutés à un bain de fusion.
Conseils sur l'hygiène générale :
Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé ou traité. Se laver les mains et le visage après utilisation.
Conditions de stockage, et les incompatibilités :
Entreposer dans un endroit sec, couvert et à l'écart des matériaux incompatibles. Éviter l'humidité.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle :
Non disponible
Contrôles d'ingénierie appropriés :
Se laver les mains après avoir travaillé avec la substance. Changer les vêtements contaminés.

Mesures de protection individuelle :

Yeux

Lunettes de sécurité ou lunettes à coques

Peau

Portez des gants en nitrile ou en caoutchouc, un tablier, une blouse ou une combinaison. Il est recommandé de porter des chaussures de sécurité

Inhalation

En cas de dégagement de fumées ou de poussières, une protection respiratoire est nécessaire, un filtre de type P3 est recommandé.

Autres

Ne pas manger, boire ou fumer dans les zones de travail. Se laver les mains avant de manger ou de boire et après avoir travaillé avec le produit.



9. Propriétés physiques et chimiques

État physique :	Solide (lingot, grenaille)
Couleur :	Grisâtre
Odeur :	Inodore
Seuil olfactif :	Sans objet
pH :	Sans objet
Point de fusion :	420°C (788°F)
Point de congélation :	Sans objet
Point initial d'ébullition :	908°C (1666.4°F)
Point d'éclair :	Sans objet
Taux d'évaporation :	Sans objet
Inflammabilité :	Non inflammable
Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité ou d'explosibilité :	Sans objet
Tension de vapeur :	Sans objet
Densité de vapeur :	Sans objet
Densité relative :	Non disponible
Solubilité :	Non (eau, méthanol, éthyl de diéthyle, n-octanol, acétone) Oui (acide, alcalin)
Coefficient de partage n-octanol/eau :	Non disponible
Température d'auto-inflammation :	Sans objet
Température de décomposition :	Non disponible
Viscosité :	Sans objet

10. Stabilité et réactivité

Réactivité :

Réagit avec les acides et les alcalins forts pour générer de l'hydrogène gazeux.

Stabilité chimique :
Stable à des températures et pressions normales
Risque de réactions dangereuses :
Le contact avec des acides et des bases génère de l'hydrogène gazeux hautement inflammable. Le contact avec des solutions acides de composés d'arsenic et d'antimoine peuvent dégager des gaz d'arsine ou de stibine hautement toxiques.
Conditions à éviter :
Éviter la surchauffe du produit en fusion. Éviter l'humidité et le contact avec des substances incompatibles.
Matériaux incompatibles :
Acides, bases fortes, oxydants forts tels que chlore, fluor, brome, peroxyde de sodium, de potassium ou de baryum, chlorate de sodium ou de potassium, trioxyde de chrome, tellure, sélénium, soufre et nitrate d'ammonium fondu.
Produits de décomposition dangereux :
Les opérations à haute température génèrent des fumées d'oxyde de zinc. Dégagement d'hydrogène gazeux au contact d'un acide ou d'une base forte.

11. Données toxicologiques

Voies d'exposition probables :
Inhalation
Si des quantités excessives de fumées d'oxyde de zinc sont inhalées, cela peut entraîner la fièvre des fumées métalliques
Ingestion
Non nocif
Contact cutané
Non irritant
Contact occulaire
Non irritant
Symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques
Symptômes de la fièvre des fumées métalliques sont sécheresse et irritation immédiates de la gorge, oppression thoracique et toux, suivies de symptômes pseudo-grippaux de fièvre, malaise, transpiration, maux de tête frontaux, crampes musculaires, douleurs lombaires, parfois vision trouble, nausées et vomissements. Il n'y a pas de complications, d'effets secondaires ou d'effets chroniques reconnus résultant de cette maladie.
Effets différés et immédiats et effets chroniques causés par une exposition à court et à long terme
Non disponible
Valeur numérique de toxicité
Non disponible

12. Données écologiques

Écotoxicité : Nocif pour la vie aquatique
Toxicité aquatique : CESE (eau douce) : 21 µg/L
Toxicité terrestre : CESE (sol) : 27 mg/kg sol sec
Persistance et dégradation :
Persistance indéfinie sous forme de cation
Potentiel de bioaccumulation :
Ne répond pas aux critères de bioaccumulation.

Mobilité dans le sol :
Les composés solubles formés dans des conditions acides, deviennent mobiles dans les sols et l'eau.
Autres effets nocifs :
Non disponible

13. Données sur l'élimination

Méthodes d'élimination :
Recycler dans le procédé, si possible. Les déchets doivent être éliminés conformément aux réglementations locales. Ne pas de mélange avec d'autres déchets. Traiter les contenants non nettoyés comme le produit lui-même.

14. Informations relatives au transport

Ce produit n'est pas considéré comme dangereux selon les dispositions actuelles des règlements du TMD, ADR, IMDG et IATA.

15. Informations sur la réglementation

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le RPD et la fiche de données de sécurité contient tous les renseignements exigés par ce Règlement.

16. Autres informations

Glossaire :

IATA	Association du Transport Aérien International
IMDG	Code Maritime International des Marchandises Dangereuses
CESE	Concentration estimée sans effet
RDP	Règlement sur les Produits Dangereux
SIMDUT	Système d'Information sur les Matières Dangereuses Utilisés au Travail
SGH	Système Général Harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques.
TMD	Transport de Marchandises Dangereuses

Références :

CCHST	https://www.cchst.ca/index.html
CNESST	https://reptox.cnesst.gouv.qc.ca/Pages/repertoire-toxicologique.aspx
Gouvernement du Canada	https://www.canada.ca/fr/services/sante.html
RDP	https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/reglements/DORS-2015-17/
RTMD	https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/reglements/DORS-2001-286/
SGH Rév. 9, 2021	https://unece.org/transport/standards/transport/dangerous-goods/ghs-rev9-2021

Renseignent sur la FDS

Version :	1
Date :	2022-04-25

L'information continue dans ce document se base sur nos connaissances en date de la dernière version. Les utilisateurs doivent vérifier la pertinence et l'exactitude des informations fournies selon chaque utilisation spécifique du produit. Ce document ne doit pas être considéré comme une garantie pour les propriétés spécifiques du produit. L'utilisation du produit n'est pas soumise à notre contrôle direct; par conséquent, il est de la responsabilité des utilisateurs de se conformer aux lois et règlements de santé et sécurité en vigueur. Le fabricant est libéré de toute responsabilité résultant de l'utilisation inadéquate.